

Appel de cotisations 2025

Adhésion individuelle

Cher(e) membre d'ICOM Luxembourg,

Afin d'activer ou de renouveler votre adhésion individuelle à ICOM pour 2025, vous trouverez ci-dessous la grille tarifaire, les informations pour le paiement de votre cotisation ainsi que les critères d'adhésion / de renouvellement.

Conformément aux tarifs d'ICOM International, les tarifs pour 2025 demeurent inchangés par rapport aux années précédentes :

Catégorie	Assemblée générale	Cotisation annuelle
Membre régulier	votant	90 €
Membre retraité	votant	55 €
Membre étudiant	voix consultative	55 €
Membre bienfaiteur	voix consultative	350 €

En tant que membre d'ICOM Luxembourg vous pouvez renouveler ou activer votre adhésion et recevoir votre carte de membre / vignette 2025 en réglant la cotisation correspondante (voir tarifs ci-dessus). Certains musées prenant en charge cette cotisation pour leur personnel, merci de vérifier avec votre administration si cela s'applique dans votre cas afin d'éviter un double paiement.

Bénéficiaire : ICOM Luxembourg
IBAN : LU42 0019 5155 0090 9000
BIC : BCEELULL
Communication : **cotisation 2025 / nom + prénom du membre**

Critères d'adhésion / de renouvellement

Votre adhésion à ICOM International se fait uniquement par l'intermédiaire d'ICOM Luxembourg et suivant les mêmes critères que ceux stipulés par l'organisation siégeant à Paris. ICOM étant une association de professionnels des musées, l'adhésion individuelle est réservée aux personnes exerçant une activité dans une institution muséale, et soumise aux critères d'admission mentionnés ci-dessus :

- **membres réguliers** : membres occupant à plein temps ou à temps partiel des fonctions permanentes dans un musée luxembourgeois
- **membres retraités** : professionnels des musées luxembourgeois retraités ayant adhéré à ICOM lorsqu'ils étaient en activité, sous réserve du respect des règles fondamentales de l'éthique professionnelle applicables aux personnes en activité
- **membres étudiants** : personnes poursuivant des études universitaires en lien avec l'activité des musées (muséologie)
- **membres bienfaiteurs** : personnes qui soutiennent ICOM ou ICOM Luxembourg en raison d'un intérêt pour les musées et la coopération internationale entre musées

ATTENTION

Tout changement de secteur d'activité doit être signalé à ICOM Luxembourg.

Les membres de l'ICOM ayant appartenu à la catégorie membre actif régulier peuvent conserver leur adhésion après leur départ à la retraite et bénéficier d'un tarif réduit dès lors qu'ils en informent ICOM Luxembourg.

Nous vous souhaitons d'agréables visites des musées affiliés à ICOM et nous espérons vous rencontrer prochainement lors d'une activité organisée par ICOM Luxembourg.

Laura ZACCARIA
Coordinatrice d'ICOM Luxembourg